

Régie Intermunicipale du Centre Sportif et Culturel de Brandon

Procès-verbal de **la séance ordinaire** de la Régie Intermunicipale du CSCB, tenue à la Salle des Administrateurs du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 24 mars 2016, à 20 h**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Céline Cloutier, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Manon Rainville, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Jacques Martial, Municipalité de Mandeville
- Yves Morin, Substitut Ville de Saint-Gabriel
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Responsable de la maintenance, Michel Yanakis
- Secrétaire-Réceptionniste, Gabrielle Malo-Bibeau
- Directrice générale et secrétaire trésorière, Stéphanie Marier

SONT ABSENTS :

- Responsable aquatique, Sabrina Parent
- Adjointe à la direction, Mélissa Tellier

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : 0 personne

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Madame Manon Rainville, mairesse de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.

La séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 24 mars 2016, soit et est ouverte à compter de 20 h 00.

28-03-2016

3. ADOPTION ET SUIVI DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Céline Cloutier

Appuyé par Yves Morin

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 24 mars 2016, soit et est adopté, en laissant le **VARIA** ouvert.

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

29-03-2016 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2016

**Il est proposé par Jacques Martial
Appuyé par Céline Cloutier
Et résolu :**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2016, soit et est adopté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. FINANCES

5.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 23 MARS 2016

La directrice générale, Stéphanie Marier, dépose l'état des revenus et dépenses au 23 mars 2016.

30-03-2016 5.2 COMPTES À PAYER AU 23 MARS 2016

**Il est proposé par Céline Cloutier
Appuyé par Denis Gamelin
Et résolu :**

QUE les comptes à payer au 23 mars 2016, des chèques numéros 2205 à 2232 totalisant **15 112.07\$** soient et sont adoptés.

QUE les retraits directs effectués au 23 mars 2016, représentant 19 transactions pour un montant **44 536.74\$** soient et sont adoptés.

Adoptée à l'unanimité

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

31-03-2016 6.1 NOMINATION MARTINE GAUTHIER AUDITRICE

ATTENDU QUE l'entreprise comptable de Martine Gauthier, CPA, CA offre un excellent service auprès du Centre sportif et culturel de Brandon.

Il est proposé par Céline Cloutier

Appuyé par Jacques Martial
Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB autorisent de procéder à la nomination de la firme Martine Gauthier, CPA, CA comme auditeur de la Régie du CSCB et la réfection du rapport des états financiers sur SESAM pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité

32-03-2016 6.2 AUTORISATION PERMIS D'ALCOOL PERMANENT-PLAGE

ATTENDU QUE le Centre sportif et culturel de Brandon désire prolonger ses services à la plage. C'est pourquoi nous avons récemment fait une demande de permis d'alcool permanent concernant le restaurant de la plage.

ATTENDU QUE Mme Stéphanie Marier a été désignée comme personne chargée d'administrer le restaurant de la plage

Il est proposé par Céline Cloutier
Appuyé par Yves Morin
Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale du CSCB approuvent la demande de permis d'alcool permanent pour le restaurant de la plage.

Adoptée à l'unanimité

33 -03-2016 6.3 ENTENTE DE PARTENARIAT JEAN-COUTU

ATTENDU QUE nous souhaitons promouvoir la salle multifonctionnelle du CSCB. Pour ce faire, nous avons besoin d'un appui financier pouvant nous permettre de développer davantage un volet culturel.

ATTENDU QUE le CSCB a réussi à conclure une entente de partenariat avec la pharmacie Jean-Coutu pour un montant de 8 000 \$ annuellement sur une entente de 5 ans avec possibilité de renouvellement.

Il est proposé par Céline Cloutier
Appuyé par Denis Gamelin
Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB approuvent l'entente de partenariat entre la pharmacie Jean-Coutu et le Centre sportif et culturel de Brandon.

Adoptée à l'unanimité

34-03-2016 6.4 CARTE D’AFFAIRES

ATTENDU QUE les cartes d’affaires que nous avons présentement sont désuètes. Elles arborent l’ancien nom ainsi que l’ancien logo du centre sportif.

ATTENDU QUE nous souhaitons faire des cartes d’affaires personnalisées pour chaque employé(e) de l’administration : Stéphanie Marier, directrice générale, Mélissa Tellier, adjointe à la direction, Sabrina Parent, responsable aquatique et Gabrielle Malo-Bibeau, secrétaire-réceptionniste.

ATTENDU QUE nous avons deux soumissions :

Jenny Garguilo :

500 = 80 \$

1000 = 95 \$

Cartes recto/verso couleur laminée mat 2 côtés- 16 PTS

Tout ce qui s’imprime :

Standard 14 pts: 65,00\$

Laminé mat 2 cotés, carton 16 pts: 90,00

Laminé mat 2 cotés, carton 16 pts: 114,85\$

Il est proposé par Gaétan Gravel

Appuyé par Céline Cloutier

Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale du CSCB acceptent la soumission de Jenny Garguilo pour un montant de **95,00 \$ taxes en sus**

Adoptée à l’unanimité

35-03-2016 6.5 ENTENTE DE PARTENARIAT CFNJ

ATTENDU QUE le CSCB désire développer ses services et se faire connaître davantage, surtout auprès de la population lanadoise. CFNJ se positionne comme chef de file dans son territoire et rejoint près de 45 000 auditeurs par semaine.

ATTENDU QUE ce partenariat avec la radio de CFNJ vise à augmenter la visibilité des deux partenaires. En échange de notre proposition de partenariat, CFNJ nous offre une campagne publicitaire sur 52 semaines totalisant 373 occasions de 30 secondes au montant de **6971.00 \$**

Il est proposé par Jacques Martial

Appuyé par Yves Morin

Et résolu :

QUE les membres de la Régie intermunicipale du CSCB approuvent l'entente de partenariat entre CFNJ et le Centre sportif et culturel de Brandon.

Adoptée à l'unanimité

7. CORRESPONDANCE

- 7.1 FADOQ
- 7.2 Réouverture du sauna
- 7.3 Travaux de modernisation
- 7.4 Représentation C.P.A
- 7.5 École Secondaire Bermon

Adoptée à l'unanimité

8. VARIA

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

36-03-2016 **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jacques Martial

Appuyé par Yves Morin

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 24 mars 2016, soit et est levée à compter de 20 h 23.

Adoptée à l'unanimité

***Manon Rainville, présidente et Mairesse
St-Gabriel-de-Brandon***

***Stéphanie Marier, Directrice générale
et secrétaire-trésorière de la Régie***